



## Bureau Exécutif de Ligue

Procès - Verbal N°23 par visio-conférence

<b>Réunion du :</b>	Jeudi 28 mai 2020
<b>Présidence :</b>	Gérard LOISON, Président – Didier ESOR - Président-Délégué
<b>Membres du Bureau :</b>	Alain MARTIN - Guy COUSIN - Alain DURAND - Jean Jacques GAZEAU - Franck PLOUSE - Guy RIBRAULT - René JOUNEAUX - Jacques BODIN
<b>Assistent :</b>	Jérôme CLEMENT - Lionnel DUCLOZ – Gabriel GO
<b>Excusé :</b>	Christophe LE BUAN

### 1. Vie de la Ligue

#### ➤ Service civique

Conformément aux dispositions prises par le Bureau Exécutif de la L.F.A. et au regard des 180 volontaires dont la F.F.F. pourra disposer dès la saison 2020-2021, il a été décidé de garantir une enveloppe régionale équivalente à un volontaire par District, et deux volontaires par Ligue.

Dans ce cadre-là, c'est une enveloppe régionale de à minima 7 Services Civiques qui est proposée et qui doit être utilisée sur le territoire (Ligue et Districts) de manière concertée.

Cette année, les contrats de ces volontaires ne pourront pas excéder 7 mois.

**Le bureau prend note de cette proposition. La Ligue se positionne pour ses 2 services civiques. Les Districts reviendront vers le directeur pour faire connaître leurs besoins**

#### ➤ Refonte Foot 2000

La FFF a validé la demande de la Ligue d'être territoire pilote pour la mise en œuvre de la nouvelle version de Foot2000. Les prochaines phases à venir :

##### **Formation des utilisateurs :**

- 11 et 12 juin 2020 sur les modules de gestion des compétitions et des désignations des officiels.

##### **Constitution des différents groupes de référents du territoire :**

- Pour tous les modules => Groupe référent du territoire

Correspondant informatique, responsable des compétitions Régionales, élu en charge des compétitions Régionales, élu représentant des Districts

- Pour les modules "Compétitions" uniquement

Gestionnaires compétitions de la Ligue, gestionnaires compétitions des Districts, élus en charge des compétitions des Districts

- Pour le module "Désignation" uniquement

Gestionnaires compétitions de la Ligue, gestionnaires compétitions des Districts + gestionnaires désignations de la Ligue, gestionnaires désignations des Districts, élus en charge des désignations des Districts

**Le Bureau souhaite avoir des précisions sur le nombre de personnes pouvant assister à cette formation.  
Le Bureau nomme Monsieur Guy COUSIN référent des Districts pour la Ligue**

## 2. Vie des pôles

### 2.1 – PÔLE FINANCIER

➤ **Validation des tarifs pour la saison 2020/2021 (PJ en annexe)**

À la suite des travaux de la commission régionale des finances, le Bureau Exécutif prend connaissance de la proposition de tarifs pour la saison 2020/2021. Ceux-ci sont inchangés par rapport à la saison précédente.

**Le Bureau valide les tarifs pour la saison 2020/2021 et transmet au CODIR pour validation.**

### 2.2 – PÔLE TECHNIQUE

➤ **Reprise des activités sportives par les clubs**

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a publié des fiches sur la reprise des sports collectifs dont le football.

Parallèlement à cela la finalisation des fiches et des guides spécifiques est toujours en cours au sein des groupes FFF/DTN.

**Le Bureau valide le principe d'attendre la parution des supports FFF/DTN avant de communiquer vers les clubs et licenciés**

## 3. Questions diverse

➤ **ANS : Analyse des dossiers des clubs et Districts le 23 juin matin**

➤ **Maintenance informatique des Districts : Il apparait nécessaire de préciser les champs d'interventions du responsable informatique de la Ligue vis-à-vis des centres de gestion.**

## 4. Prochaines réunions

➤ **Bureau : mardi 09 juin 2020 (Les Ponts de Cé) – mardi 23 juin**

➤ **Codir : mardi 07 juillet 2020 (Saint Sébastien sur Loire)**

Le Président,  
Gérard LOISON



Le Président Délégué  
Didier ESOR



Le Secrétaire  
Jacques BODIN



## Tarif des licences – Saison 2020-2021

Catégories Licences		
Libre	Vétérans - Seniors - U19 - U18	24,60 €
	U17 - U16 - U15 - U14 - U13 - U12	17,50 €
	U11 - U9 - U8 - U7 - U6	15,50 €
Futsal	Vétérans - Seniors - U19 - U18	24,60 €
	U17 - U16 - U15 - U14 - U13 - U12	17,50 €
	U11 - U9 - U8 - U7 - U6	15,50 €
Féminines	Vétérans - Seniors - U19 - U18	24,60 €
	U17 - U16 - U15 - U14 - U13 - U12	17,50 €
	U11 - U9 - U8 - U7 - U6	15,50 €
Foot Entreprise	Vétérans - Seniors - U19 - U18	24,60 €
	U17	17,50 €
Foot Loisir		24,60 €
Dirigeant(e)		24,60 €
Educateur Fédéral		24,60 €
Arbitre		24,60 €
Moniteur		24,60 €
Divers	Duplicata	7,00 €
	Assurance Invalidité Grave (par licence)	0,80 €
Droit changement de club		
Libre – Futsal – Foot Entreprise	Vétérans - Seniors - U19 - U18	70,00 €
	U17 - U16 - U15 - U14 - U13 - U12	40,00 €
Féminines	Seniors - U19 - U18	40,00 €
Arbitres		500,00 €

## ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE SAISON 2020-2021

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

### PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

#### TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs.....	140 €
	Droits D'engagements :	
	Championnats Régionaux :	
	R1 Masculin.....	120 €
	R2 Masculin.....	100 €
	R3 Masculin.....	80 €
	Régional 1 Féminin .....	60 €
	Régional 2 Féminin .....	60 €
	Jeunes .....	60 €
	R1 Futsal.....	60 €
	R2 Futsal.....	60 €
	Futsal Jeunes.....	60 €
	Championnet U18 Féminin Pays de la Loire .....	60 €
	Coupes Régionales :	
	Coupe Nationale Futsal.....	40 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins.....	52 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines .....	26 €
	Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL .....	26 €
	Coupe Pays de la Loire U19 .....	30 €
	Coupe Pays de la Loire U17 .....	30 €
	Coupe Pays de la Loire U18 Féminine.....	26 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal .....	30 €
	Coupe Pays de la Loire Futsal U15.....	26 €
	Coupe Pays de la Loire Futsal U14.....	26 €
Art.30 :	Amende par Licence Dirigeant Manquante.....	double du prix de la licence

#### TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 :	Tarif des Licences :	
	Invalidité grave toutes catégories.....	0,80 €
	Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :	
	Vétérans, Seniors, U19, U18.....	24,60 €
	U17, U16, U15, U14, U13, U12.....	17,50 €
	U11, U10, U9, U8, U7, U6.....	15,50 €
	Football Loisirs .....	24,60 €
	Dirigeant, Dirigeante .....	24,60 €
	Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional .....	24,60 €
	Arbitre.....	24,60 €

Membre Individuel.....	24,60 €
Football Handicap .....	gratuite
Joueur / Dirigeant dans le même club.....	licence dirigeant gratuite
Joueur / Educateur dans le même club.....	licence éducateur gratuite
Joueur / Animateur dans le même club.....	licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie .....	7 €

Art.90 : Doit de changement de club :

Libres, Futsal, Football Entreprise :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	70 €
U17 à U12 .....	40 €
U11 à U6 .....	gratuit
Féminines :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	40 €
U17 à U12 .....	40 €
U11 à U6 .....	gratuit
Arbitres de club à club .....	500 €
dont 200€ en bon de formation « Arbitre » pour le club quitté à utiliser au plus tard la saison suivant le départ	

Art.92 : Saisine de la commission Régionale des Règlements & Contentieux.... Prix licence

Art.103 : Frais d'opposition au changement de club..... Annexe 5 FFF

Art.106 : Certificat de transfert..... Annexe 5 FFF

### **TITRE 3 – LES COMPETITIONS**

Art.135 : Refus de prêter son terrain .....

100 €

Art.143 : Réserves sur la règlementation des terrains.....

50 €

Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :

    Un club de N3..... 80 €

    Un club de R1..... 70 €

    Un club de R2..... 60 €

    Un club de R3..... 50 €

    .....  
Régionaux jeunes .....

50 €

Art.176 : Match amical - Non présentation, sur demande, de la Feuille de Match

15 €

Match amical - Amende pour un club utilisant les service d'un joueur d'un autre club (sans accord).....

15 €

Redevance tournois .....

50 €

### **TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES**

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier .....

50 €

Art.187 : Réclamation .....

50 €

    Evocation .....

100 €

Art.190 : Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire.....

250 €

Art. 207 : Absence de rapport.....

50 €

    Absence non excusée.....

50 €

Art. 221 : Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation .....

200 €

## **PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX**

### **TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS**

#### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS MASCULINS**

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai .....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives .....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
Art.21bis :	Non-respect obligation de marquage officiel .....	Droit d'engagement
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes .....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard) .....	Droit d'engagement
	Hors délai .....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match :	
	R1 .....	71 €
	R2 .....	61 €
	R3 .....	50,50 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1 .....	275 €
	R2 .....	249 €
	R3 .....	209 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats .....	10 €

#### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FEMININES**

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai .....	Droit d'engagement
Art.9 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur :	
	R1 .....	50 €
	R2 .....	25 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives .....	Droit d'engagement

Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes.....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai .....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match .....	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1 :	
	- 1 arbitre.....	70 €
	- 2 ou 3 arbitres .....	150 €
	R2.....	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats.....	10 €

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX U18 FEMININ**

Art. 5 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai ...	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives.....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
Art.25 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur .....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai .....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match .....	0 €
	Frais d'arbitrage par match .....	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €

Art.35 : Retard saisie des résultats..... 10 €

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES**

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire ..... 25 €

Art.16 : Non-respect disposition sur les installations sportives ..... Droit d'engagement

Art.21 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... 25 €

Art.26 : 1- Forfait

Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

Hors délai ..... double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse ..... 100 €

Art.28 : Retard transmission feuille de match ..... 15 €

Art.32 : Redevance forfaitaire par match ..... 0 €

Frais d'arbitrage par match

U19 :

R1 :

- 1 arbitre..... 100 €

- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

R2..... 100 €

U18 :

R1 :

- 1 arbitre..... 100 €

- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

U17 :

R1 :

- 1 arbitre..... 100 €

- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

R2..... 100 €

R3..... 100 €

U16 :

R1 :

- 1 arbitre..... 100 €

- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

U15 :

R1 :

- 1 arbitre..... 100 €

- 2 ou 3 arbitres ..... 240 €

R2..... 100 €

R3..... 100 €

U14 :

R1..... 70 €

R2..... 70 €

R3..... 70 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,50 €



Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats.....	10 €

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FUTSAL**

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai .....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire.....	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros.....	25 €
Art.23 :	Non-respect affichage de la composition des équipes.....	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai .....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match .....	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1.....	170 €
	R2.....	100 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe.....	1,50 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats.....	10 €

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES FUTSAL**

Art.9 :	Droit d'engagement.....	60 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire.....	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros.....	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai .....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match .....	0 €

Frais d'arbitrage par match .....	70 €
Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.32 : Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.34 : Retard saisie des résultats .....	10 €

### **COUPE DE FRANCE**

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons .....	25 €
	8. Non présentation de licence (par licences manquantes) .....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai .....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats .....	10 €
Annexe 4 :	V. Frais d'organisation :	
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> tour .....	Droit d'engagement
	4 <sup>ème</sup> tour .....	triple droit d'engagement
	5 <sup>ème</sup> tour .....	sextuple droit d'engagement
	6 <sup>ème</sup> tour .....	do décuple droit d'engagement
	V. Frais d'arbitrage :	
	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour :	
	1 arbitre .....	65 €
	2 ou 3 arbitres .....	125 €
	3 <sup>ème</sup> tour .....	125 €
	4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> tour .....	250 €

### **COUPE DE FRANCE FEMININE**

Art.6 :	1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
	3. Infraction fourniture de ballons .....	25 €
	5. Non présentation de licence (par licences manquantes) .....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai .....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour .....	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	

1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour.....	40 €
Tours suivants :	
1 arbitre .....	40 €
2 ou 3 arbitres.....	96 €
Art.13 : Retard transmission des résultats.....	10 €

### **COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE**

Art.4 : Droit d'engagement.....	Annexe 5 FFF
Art.8 : 2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
3. Non présentation de licence (par licences manquantes) .....	15 €
Art.13: 2. Frais d'organisation :	
Par tour.....	0 €
2. Frais d'arbitrage :	
Par tour.....	55 €
Art.14 : 2. Retard transmission des résultats.....	10 €

### **COUPE NATIONALE FUTSAL**

Art.3 : Droit d'engagement.....	40 €
Art.7 : 1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
Art.11 : 1- Forfait	
Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
Hors délai .....	double du droit d'engagement
9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.13 : 1. Frais d'organisation :	
Par tour.....	Droit d'engagement
1. Frais d'arbitrage :	
Par tour.....	140 €
Art.15 : Retard transmission des résultats.....	10 €

### **COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE**

Art.7 : 1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
3. Non présentation de licence (par licences manquantes) .....	15 €
Art.10 : 1- Forfait	
Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
Hors délai .....	double du droit d'engagement
9- Indemnité club adverse.....	100 €

Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
3. Frais d'arbitrage :		
	1 <sup>er</sup> tour .....	60 €
	2 <sup>ème</sup> tour :	
	1 arbitre .....	60 €
	2 ou 3 arbitres .....	100 €
	3 <sup>ème</sup> tour	
	1 arbitre .....	60 €
	2 ou 3 arbitres .....	120 €
	A partir du 4 <sup>ème</sup> tour .....	235 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats .....	10 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS**

Art.3 :	Droit d'engagement.....	52 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale .....	Droit d'engagement
	1/8 de finale.....	triple droit d'engagement
	1/4 de finale.....	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale.....	sextuple Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour :	
	1 arbitre .....	65 €
	2 ou 3 arbitres .....	100 €
	du 3 <sup>ème</sup> tour Jusqu'au 1/16 de finale :	
	1 arbitre .....	65 €
	2 ou 3 arbitres .....	190 €
	1/8 de finale.....	210 €
	1/4 de finale.....	245 €
	1/2 finale.....	280 €
Art. 8 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai .....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMININES**

Art.3 :	Droit d'engagement.....	26 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	Jusqu'au 1/16 de finale :	
	1 arbitre .....	65 €
	2 ou 3 arbitres .....	100 €
	1/8 de finale :	

	1 arbitre .....	65 €
	2 ou 3 arbitres .....	170 €
¼ de finale		
	1 arbitre .....	65 €
	2 ou 3 arbitres .....	190 €
½ finale.....		190 €

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement  
Hors délai ..... double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 100 €

### **CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE**

Art.3 : Droit d'engagement..... 26 €

Art.8 : 1. Frais d'organisation :

Par tour..... 0 €

3. Frais d'arbitrage :

1<sup>ère</sup> Phase..... 70 €

2<sup>ème</sup> Phase..... 150 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U18 FEMININES**

Art.3 : Droit d'engagement..... 26 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Par tour..... Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage par match ..... 70 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U19 MASCULINS**

Art.3 : Droit d'engagement..... 30 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Jusqu'au 1/16 de finale ..... Droit d'engagement

1/8 de finale..... triple droit d'engagement

¼ de finale..... Quadruple Droit d'engagement

½ finale..... sextuple Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage :

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour :

1 arbitre ..... 65 €

2 ou 3 arbitres ..... 100 €

du 3<sup>ème</sup> tour Jusqu'au 1/16 de finale

1 arbitre ..... 75 €

2 ou 3 arbitres ..... 190 €

1/8 de finale..... 210 €

¼ de finale..... 245 €

½ finale..... 280 €

Art.8 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement	
	Hors délai .....	double du droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse.....		100 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U17 MASCULINS**

Art.3 :	Droit d'engagement.....		30 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....		25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :		
	Jusqu'au 1/16 de finale .....	Droit d'engagement	
	1/8 de finale.....	triple droit d'engagement	
	1/4 de finale.....	Quadruple Droit d'engagement	
	1/2 finale.....	sextuple Droit d'engagement	
	1. Frais d'arbitrage :		
	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour :		
	1 arbitre .....		65 €
	2 ou 3 arbitres.....		100 €
	du 3 <sup>ème</sup> tour Jusqu'au 1/16 de finale		
	1 arbitre .....		75 €
	2 ou 3 arbitres .....		190 €
	1/8 de finale.....		210 €
	1/4 de finale.....		245 €
	1/2 finale.....		280 €

Art.8 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement	
	Hors délai .....	double du droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse.....		100 €

### **CHALLENGE U18 FEMININ DES PAYS DE LA LOIRE**

Art.3 :	Droit d'engagement.....		26 €
Art.8 :	1. Frais d'organisation :		
	Par tour.....	Droit d'engagement	
	1. Frais d'arbitrage		
	Par tour.....		70 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL**

Art.3 :	Droit d'engagement.....		30 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....		25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :		
	Par tour.....	Droit d'engagement	
	3. Frais d'arbitrage :		
	Par tour.....		150 €
Art.8 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement	
	Hors délai .....	double du droit d'engagement	

9- Indemnité club adverse..... 100 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE FUTSAL U15**

Art.3 : Droit d'engagement..... 26 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :  
Par tour..... Droit d'engagement  
3. Frais d'arbitrage :  
Par tour..... 70 €

Art.8 : 1- Forfait  
Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement  
Hors délai ..... double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 100 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE FUTSAL U14**

Art.3 : Droit d'engagement..... 26 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :  
Par tour..... Droit d'engagement  
3. Frais d'arbitrage :  
Par tour..... 70 €

Art.8 : 1- Forfait  
Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement  
Hors délai ..... double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 100 €

### **STATUT ARBITRAGE**

Art.12 : Indemnité de match..... 32 €  
Indemnité kilométrique..... 0,401 €

Art.46 : Sanction financière :  
1<sup>ère</sup> année d'infraction :  
D2 et D3 ..... 90 €  
D4 et D5 ..... 60 €  
Championnat Foot Entreprise ..... 36 €  
Championnat Futsal ..... 36 €  
Autres Championnat Féminins ..... 36 €  
Autres Divisions de District..... 36 €  
Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes ..... 36 €  
2<sup>ème</sup> année d'infraction :..... amendes doublées  
3<sup>ème</sup> année d'infraction :..... amendes triplées  
4<sup>ème</sup> année d'infraction :..... amendes quadruplées

## **DISCIPLINE**

1 <sup>er</sup> avertissement .....	6 €
2 <sup>ème</sup> avertissement < 3 mois, match avec sursis .....	9 €
3 <sup>ème</sup> avertissement < 3 mois, match sans sursis .....	40 €
Exclusion ou autre suspension.....	55 €

.....

*Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2020*